Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 111 (1985)

Heft: 3

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Carnet des concours

Construction d'un immeuble des Services industriels et techniques à Martigny

Ce concours a donné les résultats suivants:

- 1er prix: Fr. 14000.-, Atelier d'architecture Bonvin Vouillamoz, Martigny; 2° prix: Fr. 9000.—, Atelier
- d'architecture J. Chabbey et M. Voillat, Martigny; 3° prix: Fr. 8000.—, Joseph
- Campo et J.-P. Giuliani, Martigny:
- 4e prix: Fr. 4000.-, Charles-Albert Coppey, Martigny; 5° prix: Fr. 3000.—, Bernard
- Damay, Martigny; 6e prix: Fr. 2000.—, P. Krekic et Max, Martigny.

Le jury propose que l'auteur du projet avant obtenu le premier prix soit mandaté pour la poursuite de l'étude et de sa réalisa-

L'exposition a eu lieu du 16 au 26 novembre 1984; notre revue a été informée trop tardivement pour que nos lecteurs puissent en prendre connaissance à temps, et nous le déplorons.

Construction d'un nouveau collège avec locaux de protection civile au Verneret, à Chavornay

Ouverture

Ce concours d'architecture vise à recueillir des projets en vue de la construction d'un nouveau collège de neuf classes, locaux d'en-seignement pour l'économie familiale et les travaux manuels, salle des maîtres et locaux annexes; il est prévu aussi des locaux de protection civile tels qu'un groupe OPL, un poste d'attente II, un poste de commandement de type II, un poste sanitaire de 36 lits et un abri public de 500 places En 2e étape, il est prévu une salle de gymnastique. En 3e étape, les concurrents étudieront l'implantation de 10 classes polyvalentes, d'une bibliothèque et d'un labo photo.

Le jury est composé de MM. Jean Kyburz, arch. FAS/SIA, président; René Froidevaux, arch. FAS/SIA, Lausanne; Jean-Luc Grobéty, arch. SIA, Fribourg; Christian Kunze, conseiller communal, ing. EPFL, Chavornay; Jacques Rapin, municipal, ingénieur ETS, Chavornay.

Suppléants: MM. Meuwly, arch. FAS/SIA, Lausanne, et Olivier Roux, conseiller communal, Chavornay.

Secrétaire: M. Roger Steiner,

Chavornay.

Sont admis à participer, tous les architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois dont le domicile privé ou professionnel se trouve dans l'un des districts d'Orbe, d'Yverdon ou de Grandson; en outre, sont invités à participer: MM. Bonomi et Kolecek, arch. SIA; l'Atelier Cube; M. R.

Luscher, arch. SIA, et l'atelier Cité, tous à Lausanne.

Les inscriptions sont prises dès le 21 janvier 1985, tous les jours ouvrables, de 10 à 12 heures, au Greffe municipal de Chavornay où les documents peuvent être retirés moyennant un dépôt de Fr. 200. -; une visite des lieux est prévue le 18 février 1985 à 10 heures.

Délai pour les questions: 21 février 1985; réponses: jusqu'au 5 mars 1985.

Le jury dispose d'une somme de Fr. 36 000. — pour l'attribution de 6-7 prix et de Fr. 5000. — pour d'éventuels achats.

Remise des projets: 30 mai 1985 à 12 heures.

Remise des maquettes: 7 juin 1985 à 12 heures.

Congrès

L'organisation des projets

Zurich, 20-21 mars 1985

Ces journées de travail sont organisées conjointement par le Groupe spécialisé SIA de gestion dans la construction (GSG) et l'Institut pour la planification et la gestion des projets de constructions de l'EPFZ (IBETH).

But de la journée

Dans le but d'élaborer des modèles et des règles pour l'analyse et la constitution des organismes pour la gestion des projets, l'IBETH a entamé en 1980 un projet de recherche. Pour l'analyse, on disposait d'un grand nombre de projets actuels dans des domaines bien différents. Quatre de ces projets de référence seront présentés et traités comme exemples d'application et comme études de cas. Les bases théoriques de la disposition du modèle des OGP et les règles pour la projection et l'analyse d'un OGP seront commentées. Les conditions, les buts ainsi que la structure et le mode de fonctionnement des OGP seront traités. On présentera des résultats importants de ce projet de recherche, qui sont directement applicables dans la pratique

- des méthodes pour l'analyse, la constitution ou l'adaptation d'OGP
- des images choisies et exemplaires de prestations concernant surtout le maître d'œuvre et la direction du projet y compris les dépenses y rela-
- le choix et l'emploi des moyens et des instruments de

Le traitement des projets se fera en groupes sous la direction même de membres des OGP et d'experts de l'EPF. Le premier jour, chaque participant traite l'exemple d'application et le deuxième jour il participe à une étude de cas de son choix. L'exemple d'application sera un bâtiment industriel et l'étude de cas pourra être choisie parmi les projets suivants:

- construction d'une voie de circulation:
- un autre bâtiment industriel; une construction de génie civil en ville.

Cette journée de travail est organisée pour des participants à un projet de construction dans la position du maître d'œuvre ou de la direction de projet. Elle sera tenue en allemand.

Rapporteurs: MM. A. Pozzi, professeur, Baden, R. Burger, Zurich, H.R. Rüegg, Zurich, R. Schumacher, Baden, F. Hidber, Zurich, E. Rohner, Zurich, W. Jauslin, Muttenz, H.R.A. Suter, Bâle, P. Stebler, Muttenz, H. Knöpfel, Zurich, et J. Wiesman, Zurich. Ces journées auront lieu le mercredi 20 mars, de 9 à 18 heures, et le jeudi 21, de 8 h. 30 à 17 heures à l'EPFZ-Hönggerberg.

Frais d'inscription: Fr. 650.— (membres SIA: Fr. 530.—, mem-Fr. 650. bres GSG: Fr. 500.—), y compris la documentation complète.

Renseignements et inscriptions (jusqu'au 22 février 1985): Secrétariat général de la SIA, case postale, 8039 Zurich, tél. 01/2011570. Participation limitée!

L'environnement à l'heure des nouvelles technologies -Forum européen

Dortmund (RFA), 15-17 avril 1985 Avec l'irruption des nouvelles technologies, à l'usine et dans la vie quotidienne, ce n'est pas seulement une transformation du mode de production traditionnel qui s'amorce: c'est un véritable changement de culture industrielle et sociale, avec des valeurs et une organisation technique et humaine du travail différentes. Ce bouleversement touche également la relation entre l'industrie et l'environnement. Ni l'euphorie, qui fait considérer ces nouveaux outils comme une panacée mettant un point final à la dégradation de l'environnement, ni le pessimisme vovant en ceuxci une sérieuse menace de l'emploi et l'apparition de pollutions plus graves, ne permettent de saisir la réalité.

Tout d'abord, beaucoup de ces technologies nouvelles sont précisément au service de l'environnement. L'industrie de la dépollution et de l'épuration s'est constituée en moins d'une décennie en véritable branche économique créatrice d'emplois et de brevets nouveaux.

Au-delà, les industries nouvelles et traditionnelles conçoivent et produisent, de façon croissante, leurs propres systèmes d'épuration et de contrôle d'émission, rendant leurs modes de production compatibles avec les normes des politiques en vigueur.

Enfin, ces technologies de pointe que sont: le génie biologique, l'informatique et la micro-électronique, les systèmes de communications, sont souvent moins gourmandes en énergie et en matières premières et procurent des gains de productivité.

Ces signes positifs de changement dans le paysage industriel ne doivent pas pour autant masquer la gravité des problèmes qui demeurent. Qualitativement, les nouveaux polluants induits par les nouvelles technologies sont peut-être plus offensifs que les polluants classiques. Les récentes alertes sur la contamination de la nappe phréatique dans un lieu aussi symbolique que la Silicon Valley peuvent, à cet égard, inquiéter. Il est certain que le «risque technologique majeur» s'accroît avec l'apparition et la manipulation de substances critiques exigeant une sécurité sans failles. Les tensions socio-politiques autour du nucléaire, fût-il civil traduisent bien cette percention d'un danger nouveau. L'ouverture aux nouvelles technologies constitue donc un ensemble de choix de société. Dans cette optique, la décision technocratique, indispensable à un certain niveau, ne peut en rien se substituer à la décision démocratique qui devra, pour que la technologie garde un visage humain, présider à toutes les orientations du futur. Il convient donc, dès maintenant, d'ouvrir le débat.

Journée d'étude Vestra 1985

Lausanne, vendredi 8 mars 1985

Les journées Vestra s'adressent aux spécialistes de la construction routière, représentants des maîtres de l'œuvre, des bureaux d'ingénieurs et des entreprises. Autour du thème général «Entretien des chaussées et économie de matériaux», des conférenciers connus feront le point des connaissances en notre pays sur les revêtements minces et sur le recyclage des enrobés hydrocarbonés en centrale. Plusieurs communications sur les aménagements cyclables, les normes, les moyens d'auscultation des chaussées, compléteront cette iournée.

Organisation: Vestra, p. a. J. Dormenval, SA Conrad Zschokke, 1211 Genève 6.

Secrétariat: Fédération vaudoise des entrepreneurs, 1001 Lausanne, tél. 021/361821.

Conférences

La coupole de Brunelleschi

Dans le cadre des études en cours en vue de la détermination des conditions statiques de la coupole de Brunelleschi à Florence, cette conférence fera le point sur l'état actuel des connaissances en matière de :

- historique de la construction et du développement des fis-
- géométrie et caractéristiques principales de la structure :
- modèles numériques à éléments finis employés jusquelà pour l'analyse des conditions statiques et des propriétés dynamiques de la coupole: